

La Montagne de Lure

Descriptif

La montagne de Lure est caractérisée par un versant sud doux et arrondi et un versant nord abrupt et escarpé. Cette configuration spécifique donne à cette randonnée un double visage, un attrait tout particulier augmenté par une architecture pastorale toute en pierres sèches. Des paysages provençaux chers à Jean Giono, dont les crêtes nous offrent une magnifique vue d'ensemble.

Nuits en gîtes de montagne, dortoirs de 4 à 6 places.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée, à proximité de Sisteron. En revanche, il comprend les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron.



Programme



Jour 1 : accueil à la gare de Sisteron ou arrivée en fin d'après-midi au jas des Bailles, gîte caché dans la face nord de la montagne de Lure, où Nadine nous réglera de sa cuisine savoureuse.

Jour 2 : le GR6 serpente à flanc de montagne et nous fait descendre jusqu'à Valbelle. Nous faisons boire les chevaux dans le Jabron. Nous traversons le village abandonné de Vieux-Noyers, dont la majestueuse église et la chapelle Saint-Claude construites en pierres sèches ont été magnifiquement restaurées. Puis le hameau de Saint-Pierre nous ouvre la piste qui descend à Saint-Vincent sur Jabron, où Isabelle nous reçoit au gîte de la Ribièrre pour notre étape du soir. 6h à cheval.



Jour 3 : toujours un peu plus vers le nord, nous franchissons le col de Bleau pour descendre jusqu'à la vallée de la Méouge pour ensuite remonter et traverser la montagne. En fin d'étape, nous redescendons jusqu'au gîte des Ricoux où Mme Lopez nous reçoit pour l'étape du soir. 6h à cheval.

Jour 4 : au départ, un sentier escarpé nous rapproche du petit village des Omergues. Le sentier devient piste pour franchir le col de Redortiers et nous voici sur le versant sud de la montagne de Lure. Nous pénétrons les sous-bois de la forêt de Lure avant de traverser les Fraches, haut-lieu de pâturage et source d'inspiration pour Jean Giono. Arrivée au gîte du Trait où Hélène nous accueille pour le dîner et la nuit. 5h30 à cheval.

Jour 5 : sur le versant sud de la montagne de Lure, les courbes du paysage se sont arrondies. Nous passons par Banon, qui a donné son nom au délicieux petit fromage de chèvre enrobé de feuilles de châtaigner. Nous empruntons la voie romaine Via Domitia avant d'arriver à Ongles où Marie-Christine nous reçoit dans son gîte. 5h30 à cheval.

Jour 6 : passage par le vieux village d'Ongles avec ses ruines, ses oliviers plantés dans la pente, avec une magnifique vue sur la vallée. Notre route continue par le clos de Meli, le village classé de La Blache construit avec des lauses (pierres locales) et enfin la descente vers Cruis pour rejoindre le joli gîte de Françoise et Nicolas à la ferme Aco d'Astier, à Montlaur. 5h30 à cheval.

Jour 7 : devant nous, la montagne de Lure s'étend, majestueuse. Nous la gravissons par le chemin des Jas vers les crêtes jusqu'au Cairn 2000, ainsi nommé car construit pour le changement de millénaire et rempli de messages pour les populations à venir. Depuis les crêtes s'offre à nous un incroyable panorama. La descente par le pas de Jean Richaud nous rappelle que le versant nord est escarpé ! À notre retour au jas des Bailles, Nadine nous aura certainement préparé un bon petit dîner ! 5h30 à cheval.

Jour 8 : après le petit déjeuner, transfert à la gare de Sisteron ou départ en véhicule personnel.



Départ	Retour	Prix
22.04.2018	29.04.2018	850 €
10.06.2018	17.06.2018	850 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en moyenne montagne entre 1000 et 1600 m, quelques portions de marche à pied pour soulager les chevaux dans les passages difficiles.

Nuits en gîtes de montagnes, couchages en chambres et dortoirs collectifs. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Sisteron, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 5-17°, mai 9-22°, juin 13-26°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, tous les repas durant la randonnée, les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'en Provence, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 2 cavaliers, pour un maximum de 10 cavaliers.

Pourboires

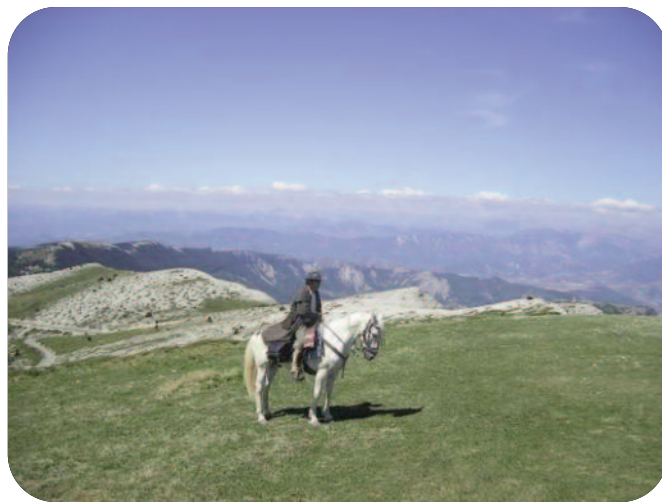
Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les retenues sont :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

